

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ANNÉE 2023

Conseil Métropolitain du 16 décembre 2022

LA RESTAURATION RAPIDE**Article 26 - Cadre festif, évènement entreprise sur l'espace public**Le m²/jour 9,49 €**Article 27 - FCNA, Parc des expositions de la Beaujoire cadre évènementiel récurrent**Le m²/jour 3,37 €**Article 28 – Installation d'un véhicule**- Installation d'un véhicule thermique : food-truck, triporteur (m²/jour)Le m²/jour 1,38 €- Installation d'un véhicule non thermique : food-truck, triporteur, vélo cargo (m²/jour)Le m²/jour 1,11 €